



Table régionale
de concertation

des aînés de Laval

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL), un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 2001, regroupe une soixantaine d'organismes lavallois dédiés aux aînés. Elle permet aux aînés d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

La TRCAL est l'interlocuteur régional en matière de concertation des organismes aînés, porte-parole du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et conseiller auprès des décideurs régionaux et du ministère.

Saviez-vous que ?

► Déclaration de revenus 2012

Même si vous n'avez pas d'impôt à payer, il y a plusieurs raisons pour lesquelles vous devriez produire votre déclaration.

L'une des situations suivantes peut s'appliquer à vous :

- Vous avez droit au supplément de revenu garanti.
- Vous et votre époux ou conjoint de fait avez choisi de fractionner votre revenu de pension en 2012.
 - Vous avez disposé d'une immobilisation en 2012 (vente d'un bien immobilier ou d'actions) ou avez réalisé un gain en capital imposable (par un fonds commun de placement ou une fiducie).
 - Vous devez rembourser une partie ou la totalité des prestations de la Sécurité de la vieillesse.
- Vous n'avez pas remboursé la totalité des montants que vous avez retirés de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans le cadre du Régime d'accession à la propriété ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente.
- Vous devez cotiser au Régime de pensions du Canada, car en 2012, le total de vos revenus nets tirés d'un travail indépendant et de vos revenus d'emploi donnant droit à la pension dépasse 3 500 \$.

Pour commander la Trousse générale d'impôt et de prestations pour 2012 et ses annexes, téléphonez au 1 800 959-3376 ou rendez-vous au www.arc.gc.ca

